



Examen professionnel supérieur d'Experte/Expert en finance et controlling

Liste des moyens auxiliaires 2026

Examen écrit

Les candidates et les candidats doivent s'équiper des éléments suivants :

Branche	Moyens auxiliaires autorisés
Pour toutes les branches	<p>Le principe du « open book » s'applique. Tous les moyens auxiliaires tels que les livres, la littérature spécialisée, les textes de loi, les notes, etc. sous forme papier sont autorisés.</p> <p>La/le candidat.e décidera de la version/de l'édition qu'elle/il utilisera. L'examen se fonde toujours sur la base juridique en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none">• Matériel d'écriture (p. ex. stylo à bille, à encre, ou stylo effaçable)• Règle• Calculatrice• Tampon/étiquettes pour identifier les feuilles de réponses (nom, prénom et numéro de candidat)• Protection auditive (bouchons d'oreilles ou Pamir, pas de casque électronique)
Étude de cas interdisciplinaire et Gestion des données	<p>L'examen doit être rédigé sur l'ordinateur portable personnel. Le principe du « open book » s'applique. Tous les moyens auxiliaires tels que les livres, la littérature spécialisée, les textes de loi, les notes, etc. sont autorisés sous forme papier et électronique. L'accès à Internet n'est pas autorisé.</p> <p>Chaque candidat.e doit/peut apporter les moyens auxiliaires électroniques suivants : <u>Équipements / accessoires :</u> (Exigences pour l'ordinateur portable : voir page 3)</p> <ul style="list-style-type: none">• ordinateur portable (obligatoire)• câble d'alimentation pour l'ordinateur portable (obligatoire)• souris et clavier externe (facultatif) PAS DE BLUETOOTH (version Dongle USB sans fil autorisée)• tapis de souris (facultatif)• hub USB/docking station (facultatif) <p>Un écran externe ou un deuxième ordinateur portable ne sont pas autorisés.</p> <p>Les candidat.e.s sont responsables de leurs propres équipements et accessoires.</p>



Précisions

- Tous les moyens auxiliaires ne peuvent être utilisés que par un.e seul.e candidat.e.
- Tous les moyens auxiliaires papier doivent être placés sur la table du/de la candidat.e.
- Tous les appareils électroniques (smartphone*, smartwatch, etc.), à l'exception de la calculatrice et de l'ordinateur portable personnel ainsi que des autres équipements et accessoires autorisés pour les parties d'examen « Étude de cas interdisciplinaire » et « Gestion des données », doivent être éteints (pas de mode vibreur) et déposés dans les sacs pendant la durée de l'examen.

** sauf exceptions autorisées par la commission d'examen pour raisons de santé.*

→ Exigences relatives à la calculatrice

- Sans fonctions de communication
- Clavier silencieux

Examen oral

- Pendant le temps de préparation, le principe du « open book » s'applique. Les moyens auxiliaires tels que les livres, la littérature spécialisée, les textes de loi, les notes, etc. sont autorisés (sur papier et sur le disque local de l'ordinateur portable personnel). Chaque candidat.e est responsable de ses propres moyens auxiliaires.
- Pour l'examen (et non pendant le temps de préparation), les moyens auxiliaires suivants seront à disposition : beamer, tableau blanc et/ou flipchart et un timer (chrono).
- L'entretien professionnel peut être préparé et présenté sur l'ordinateur portable personnel. La présentation devra être enregistrée au format PDF sur une clé USB que le secrétariat des examens vous mettra à disposition.
- Une souris d'ordinateur externe est autorisée. Toutefois, **pas de clavier externe** supplémentaire.
- L'utilisation d'internet est autorisée pendant la période de préparation. Par contre, toute interaction avec des tiers est interdite.
- À l'exception de l'ordinateur portable personnel, tous les autres appareils électroniques (smartphone*, caméra/appareil photo, smartwatch, etc.) doivent être éteints pendant la préparation et pendant la durée de l'examen.

** sauf exceptions autorisées par la commission d'examen pour raisons de santé.*

Toute personne qui enfreint ces règles risque d'être exclue de l'examen par la commission d'examen.



Spécifications requises pour votre ordinateur (ordinateur portable, tablette)

(Pour les parties de l'examen « Étude de cas interdisciplinaire » et « Gestion des données »)

Afin de garantir le bon fonctionnement de la plateforme d'examen, l'appareil apporté par le ou la candidat.e doit impérativement répondre aux spécifications suivantes :

Il est possible d'utiliser un ordinateur portable standard disponible dans le commerce. L'installation de base ne demande pas de matériel particulier.

Browser (navigateur)

Les browsers suivants sont compatibles :

- Edge 110+
- Firefox Version 115 ESR+
- Google Chrome 108+
- Safari 16.1+
- Opera 95+

→ Internet Explorer 11 n'est pas compatible !

Systemes d'exploitation

Le système d'exploitation n'a pas d'importance. Étant donné que le programme est basé sur un browser, seules les versions du browser sont pertinentes.

Conditions requises pour le fonctionnement correct d'edoniq (plateforme d'examen)

Pour qu'edoniq fonctionne correctement, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Tous les bloqueurs de pop-up doivent être désactivés.
- JavaScript doit être activé dans le navigateur.
- Il est conseillé de supprimer les barres d'outils du navigateur.
- edoniq doit être ouvert **une seule fois** dans un onglet du navigateur et non simultanément dans plusieurs onglets.
- Connexion Wi-Fi disponible (pour pouvoir se connecter au réseau Wi-Fi présent sur le lieu de l'examen)

SOFTWARE

- **Traitement de texte : Microsoft Word, PowerPoint (Office 365)**
- **Outil pour tableaux et calculs** : Microsoft Excel, Power Pivot, Power BI (Office 365)
- **Convertisseur PDF** pour générer des fichiers PDF depuis toutes les applications, idéalement installé comme imprimante virtuelle (ex. : PDF24 Creator)

IMPORTANT

Sur le site de l'examen, vous avez uniquement accès à la plateforme d'examen ainsi qu'aux outils électroniques enregistrés localement (par exemple sur le bureau ou sur un lecteur de votre appareil personnel). L'accès à des services de stockage en ligne tels que OneDrive, Dropbox, etc. **n'est pas possible**. Veuillez-vous assurer que tous les outils nécessaires le jour de l'examen sont enregistrés localement sur votre ordinateur portable. Si vous préférez emporter vos outils électroniques sur une clé USB, cela est également possible et autorisé.

Si vous souhaitez utiliser **l'ordinateur de votre entreprise**, veuillez tenir compte des restrictions supplémentaires suivantes :

- Vous ne pourrez pas établir de connexion avec le VPN de votre entreprise sur le site d'examen. Si, par exemple en télétravail, vous devez d'abord vous connecter au VPN de l'entreprise avant de pouvoir accéder à Internet, cet appareil ne fonctionnera pas le jour de l'examen.

Aucun appareil de remplacement ne sera mis à disposition sur place par l'organisation des examens.

→ **Veuillez-vous assurer que les mises à jour automatiques sont désactivées le jour de l'examen. Aucune mise à jour ne doit être effectuée sur votre appareil durant l'examen.**